Reçu en préfecture le 06/12/2024







## EXTRAIT DU | ID.: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE **DÉLIBÉRATIONS**

N°2024 - 54

### **DÉCISION MODIFICATIVE – AMORTISSEMENTS 2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 28 novembre à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de présents et pouvoirs : 22

Quorum: 16

Date de convocation : 21 novembre 2024

#### Présents:

- Madame GALZIN Florence Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame LEVY Véronique Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur LACROIX Bruno Adjoint au maire de Fleury les Aubrais
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre Conseiller Départemental

#### Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- Madame DURANT-GABORIT Anne
- Monsieur RIVIERE William
- Monsieur CAMMAL Francis
- Madame FLEURY Line
- Monsieur JACQUET David

- Madame GALZIN Florence
- Monsieur BRICHARD Gérard à
- Madame MARTIN Valérie à
- Madame MELZASSARD Corinne à
- Monsieur LACROIX Bruno

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Reçu en préfecture le 06/12/2024



Madame la Présidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que dans le cadre du passage à l presidente expose que de la passage de la cadre du passage de la passage des amortissements de l'exercice en cours s'effectue dorénavant au prorata temporis.

Ainsi, le budget primitif de l'exercice prévoit un montant correspondant à la somme exacte des amortissements issus des investissements des exercices précédents. Les nouveaux investissements de l'année N devant être comptabilisés sur ce même exercice, il est nécessaire d'ajuster les prévisions budgétaires afin de permettre l'émission de ces amortissements complémentaires avant le 31 décembre 2024, pour un montant estimé de 12 000 euros.

Désignation	Dépenses		Re	cettes
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
FONCTIONNEMENT				
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	12 000,00	0,00	0,00
706888 - Autres	0,00	0,00	0,00	12 000,00
INVESTISSEMENT	-			
2805 - Concessions et droits similaires, brevets, licences,	0,00	0,00	0,00	1 226,37
marques, 281351 - Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	1 882,72
281578 - Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	11,61
281828 - Autre matériels de transports	0,00	0,00	0,00	5 443,94
281838 - Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	2 870,87
281848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	564,49
21351 – Bât. publics	0,00	12 000,00	0,00	0,00

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver cette décision modificative. Un extrait de cette décision modificative est joint en annexe de cette délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme ORLÉANS, le 05 décembre 2024 La Présidente

Florence GALZIN

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - I

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024 Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## Département : CENTRE DE GESTION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 28450026100029

POSTE COMPTABLE: PAIERIE DEPARTEMENTALE DU LOIRET

M. 57

## Décision modificative 3 (3) Voté par nature

BUDGET: CENTRE DE GESTION DU LOIRET (4)

#### **ANNEE 2024**

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

<sup>(4)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 06/12/2024





ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## **Sommaire**

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25 27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39
IV - Annexes	37
A - Présentation croisée	41
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.000 Fonction 0. Services of a feature	Sono Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	46
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports  R. Approves potrimoniales	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
R1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de converture	54

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024	Envoyé en préfecture le 06/12/2024
	Reçu en préfecture le 06/12/2024
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Publié le
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	ID: 045-284500261-20241205-DEL2024_54-DE
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	59
B3.2 - Etalement des provisions	61
B4 - Etat des charges transférées	62
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	63
B6 - Prêts	64
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	65
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	66
B7.3 - Etat des emprunts garantis	67
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	68
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	70
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	71
B7.8 - Autres engagements donnés	72
B7.9 - Autres engagements reçus	73
B8 - Subventions versées	74
B9 - Etat du personnel	75
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	78
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	79
B11.2 - Liste des établissements publics créés	80
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	82
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	83
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	85
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

86

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

# I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00	
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00	
5	DGF / population	0,00	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	67,39 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	127,88 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,94 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-27,11 %	

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

<sup>(3)</sup> L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<sup>(4)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

#### **CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024**

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20241205-DEL2024 54-DE

# I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

<ul> <li>L'assemblée délibérante</li> </ul>	vote	le	présent	budget	:
---	------	----	---------	--------	---

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
  - Fonctionnement : 7.50%
  - Investissement: 7.50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- VII Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Publié le

# I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	4 170 039,74	3 880 787,65	1 619 555,03	i	
Investissement	96 799,61	141 432,07	(3) 17 918,22	A2 62 550,68	
Fonctionnement	4 073 240,13	3 739 355,58	(4) 1 601 636,81	A3 1 267 752,26	

	RESTES A REALISER N-1					
	Dé	penses	Recet	tes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	23 181,16	III + IV	0,00	B1	-23 181,16
Investissement	1	23 181,16	Ш	0,00	B2	-23 181,16
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 307 121,78
Investissement	A2 + B2	39 369,52
Fonctionnement	A3 + B3	1 267 752,26

<sup>(1)</sup> État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<sup>(2)</sup> Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(3)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(4)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024



Publié le

#### I - INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(l) <b>23 181,16</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	23 181,16
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(11) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



I - INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECEI LES

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

#### **DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVI	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

Berger Levrault

#### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	12 000,00	12 000,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
001 Solda d'avécution de la saction d'investissement reporté (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
our solde d'execution de la section d'investissement reporte (2)	0,00	0,00
=	=	=
Total de la section d'investissement (3)	12 000,00	12 000,00
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	12 000,00	12 000,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
002 Resultat de fonctionnement reporte (2)	0,00	0,00
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (4)	12 000,00	12 000,00
TOTAL DU BUDGET (5)	24 000,00	24 000,00
	+  Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)  001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)  =  Total de la section d'investissement (3)  Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)  +  Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)  002 Résultat de fonctionnement reporté (2)  =  Total de la section de fonctionnement (4)	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)  + + + + + + + + + + + + + + + + + + +

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES

ID: 045-284500261-202	41205-DEL2024_54-DE	
	- DI	ľ

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)		
	TOTAL			
			-	
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00	
	TOTAL GENERAL		0,00	

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

# II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AE VOTEES

		,	7	
	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
Numéro	Libellé	- Chapitre(s)		
	TOTAL		0,00	
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00	
	TOTAL GENERAL		0,00	

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

379 471,64

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISS

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	1	DEFENSE	DINVESTISSI		<del> </del>		
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL	
		I	II	Houvelles	III	IV = I + II + III	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf	31 000,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	
	204) (y compris opérations) (4)						
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (y compris	309 181,16	0,00	12 000,00	12 000,00	321 181,16	
21	opérations) (4)	309 101,10	0,00	12 000,00	12 000,00	321 101,10	
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	affectation (y compris opérations) (4)						
	(5)						
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	(y compris opérations) (4)						
Total de	es dépenses d'équipement	340 181,16	0,00	12 000,00	12 000,00	352 181,16	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	27 290,48	0,00	0,00	0,00	27 290,48	
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	(BA,régie) (6)						
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses financières	27 290,48	0,00	0,00	0,00	27 290,48	
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	de tiers (7)						
Total de	es dépenses réelles d'investissement	367 471,64	0,00	12 000,00	12 000,00	379 471,64	
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00	
	sections (8)				·		
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00	
d'inves	tissement						
					г		
	TOTAL	367 471,64	0,00	12 000,00	12 000,00	379 471,64 +	
		D	001 SOLDE D'EXECU	ITION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00	
						=	

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(5)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(6)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

 $<sup>(8) \;</sup> DF \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RF \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DF \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041.$ 

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

Berger Levrault

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET DU : 045-2 EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	138) (4)					
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	10 289,64	0,00	0,00	0,00	10 289,64
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	10 289,64	0,00	0,00	0,00	10 289,64
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	10 289,64	0,00	0,00	0,00	10 289,64

Total d	es recettes d'ordre d'investissement	294 859,70	12 000,00	12 000,00	306 859,70
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	101 092,98	12 000,00	12 000,00	113 092,98
	fonctionnement (10)				
021	Virement de la section de	193 766,72	0,00	0,00	193 766,72

TOTAL 305 149,34 0,00 12 000,00 12 000,00 317 149
---

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 62 322,30

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 379 471,64

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

306 859,70

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (5) Sauf 165, 166 et 16449.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un experience antériour.
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

#### CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - D Envoyé en préfecture le 06/12/2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

4 812 302,65

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

		1	DE l'ONCTION		I	
		Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
Chap.	Libellé	l'exercice (1)	N-1 (2)	nouvelles	l'assemblée (3)	
		I	II		III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	775 880,60	0,00	0,00	0,00	775 880,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 036 000,00	0,00	0,00	0,00	3 036 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	682 350,00	0,00	0,00	0,00	682 350,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	4 494 230,60	0,00	0,00	0,00	4 494 230,60
66	Charges financières	1 212,35	0,00	0,00	0,00	1 212,35
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions,	0,00		0,00	0,00	0,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (4)					
Total de	es dépenses réelles de	4 505 442,95	0,00	0,00	0,00	4 505 442,95
fonction	nnement					
023	Virement à la section	193 766,72		0,00	0,00	193 766,72
	d'investissement (5)					
042	Opérations ordre transf. entre	101 092,98		12 000,00	12 000,00	113 092,98
	sections (5) (6)					
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00
	section (5)					
Total de	es dépenses d'ordre de	294 859,70		12 000,00	12 000,00	306 859,70
fonction	nnement					
	TOTAL	4 800 302,65	0,00	12 000,00	12 000,00	4 812 302,65
						+

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(6)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

#### CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET -

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024 54-DE

II DECENTATION OF MEDIA E DU DUDO E 10 . 040-204-000201-2024-1200	, DLL2024_34-DL
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
013	Atténuations de charges (4)	31 000,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 346 700,00	0,00	12 000,00	12 000,00	3 358 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	154 172,64	0,00	0,00	0,00	154 172,64
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes de gestion courante	3 531 872,64	0,00	12 000,00	12 000,00	3 543 872,64
76	Produits financiers	39,01	0,00	0,00	0,00	39,01
77	Produits spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	3 532 411,65	0,00	12 000,00	12 000,00	3 544 411,65

	es recettes d'ordre de nnement	0,00	0,00	0,00	0,00
0.0	section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
043	sections (5) (6) Opérations ordre intérieur de la	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00

-						
ſ	TOTAL	3 532 411.65	0.00	12 000.00	12 000.00	3 544 411.65

	<u> </u>
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 267 891,00
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 812 302,65
---	--------------

#### Pour information :

	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre
	DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	306 859,70	des recettes réelles de fonctionnement s
		306 859,70	financer le remboursement du capital o
١	D'INVESTISSEMENT (7)		an line ativité

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(6)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

<sup>(7)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

#### **CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET -**

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

+

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

Berger Levrault

#### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – DEPENSES

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)** 

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	12 000,00	0,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	12 000,00	0,00	12 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 12 000,00

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)** 

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	12 000,00	12 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	12 000,00	12 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 $<sup>\</sup>hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.}\\$ 

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres opérations.

#### CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - D Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		12 000,00	12 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	12 000,00	12 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 000,00		12 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	12 000,00	0,00	12 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 000,00

#### **CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET -**

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Publié le



(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCIC D: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

#### **DEPENSES**

				DEPENSE					
Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	367 471,64	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	309 181,16	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	340 181,16	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 290,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	27 290,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	367 471,64	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	12 000,00	

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

#### **CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024**

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant. (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

Berger Levrault

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

#### **RECETTES**

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		п	III = I + II
	TOTAL	305 149,34	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement (hors					
	138)					
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	assimilées (hors 16449,					
	165, 166 et 1688 non					
	budgétaire)					
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	versées (10) Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation				·	·
23	Immobilisations en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cours (sauf 2324)					
	I des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	uipement  Dotations, fonds divers et	10 289,64	0,00	0,00	0,00	0,00
10	réserves (sauf 1068)	10 203,04	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100	non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
'	assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
'	affectation (BA,régie)	0,00	0,00	3,33	0,00	0,00
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées	3,00	5,55	5,55	3,00	0,00
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
l	financières	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'immobilisations	0,00	0,00	3,33	0,00	0,00
Tota	I des recettes financières	10 289,64	0,00	0,00	0,00	0,00

#### CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

0,00

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblé Publié l	
					ID : 045	5-284500261-20241205-DEL2024_54-DE
			I		<u> </u>	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles	10 289,64	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	193 766,72		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	101 092,98		12 000,00	12 000,00	12 000,00
041	, , , , , ,	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre	294 859,70		12 000,00	12 000,00	12 000,00

Affectation au	compte 1068 (9)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	12 000.00
Total des recettes à investissement cumulees	12 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(4)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

<sup>(5)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(7)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

<sup>(8)</sup> Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des

<sup>(9)</sup> Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

<sup>(10)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024 Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	367 471,64	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	309 181,16	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
21351	Bâtiments publics	210 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
21578	Autre matériel technique	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	49 181,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	40 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	340 181,16	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	27 290,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	27 290,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

#### **CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024**

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

0,00

0,00

							R	eçu en préfecture le 06/	12/2024
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information	ubilé le information : 045-284500261-2024	TOT
Total des dépenses financières		27 290,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	épenses réelles	367 471,64	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
33581	Frais accessoires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

0,00

0,00

Total des dépenses d'ordre

0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

<sup>(3)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

<sup>(4)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(5)</sup> Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

<sup>(8)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(9)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

<sup>(10)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS DE 10-045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

#### Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

	N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
L		TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DE L'Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUILIBRE DE Publié le

III – VOTE DU BUDGET

ID : 045-284500261-2024 1205-DEL2024\_54-DE

Cet état ne contient pas d'information.

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DE L'Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIL D; 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024 Reçu en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

reçu en prefecture le 06/12



# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	305 149,34	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 289,64	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	10 289,64	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes financières	10 289,64	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes réelles	10 289,64	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	193 766,72		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	101 092,98		12 000,00	12 000,00	12 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 060,02		1 226,37	1 226,37	1 226,37
281351	Bâtiments publics	34 172,38		1 882,72	1 882,72	1 882,72
281578	Autre matériel technique	5 115,30		11,61	11,61	11,61
281828	Autres matériels de transport	27 433,65		5 443,94	5 443,94	5 443,94
281838	Autre matériel informatique	18 289,33		2 870,87	2 870,87	2 870,87
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 915,36		564,49	564,49	564,49
28188	Autres immo. corporelles	106,94		0,00	0,00	0,00
33581	Frais accessoires	0,00		0,00	0,00	0,00
351	Produits intermédiaires	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes d'ordre	294 859,70		12 000,00	12 000,00	12 000,00

#### **CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024**

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

#### lerger evrault

#### III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCIC L'EXERC L'EXERCIC L'EXERC L'EXERCIC L'EXERC L'EXERC L'EXERC L'EXERC L'EXERC L'EXERC L'EXERC L'

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı	budgétaire (3)		II	cadre d'une AE	goroco noro / L	III = I + II
	TOTAL	4 800 302,65	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
011	Charges à caractère général (4)	775 880,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 036 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	682 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses de gestion des services	4 494 230,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 212,35	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	s dépenses financières	11 212,35	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses réelles	4 505 442,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	193 766,72			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	101 092,98			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	294 859,70			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées
---

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

#### **CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024**

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 06/12/2024



Ш

В

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

# III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 532 411,65	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
013	Atténuations de charges (3)	31 000,00	0,00	-	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 346 700,00	0,00	-	12 000,00	12 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00		0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	154 172,64	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes de gestion des services	3 531 872,64	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
76	Produits financiers	39,01	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	539,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 532 411,65	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
	<u> </u>

		Total des recettes de fonctionnement cumulées	12 000,00
--	--	---	-----------

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(7)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(8)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

## ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
	TOTAL	4 000 202 05	0.00	budgétaire (4)	42.000.00	12 000 00	d'une AE 0.00	42.000.00	11 = 1 + 11
011		4 800 302,65	0,00	<b>0,00</b>	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
d e	Charges à caractère général (5)	775 880,60	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,00	0,00	0,00	· · · · · ·	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	223 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	42 422,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	45 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	11 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	52 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de		blié le Pour	Berger
(1)		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID	: 045-284500261-20241	205-DEL2024 54-DE
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (4)		II	d'une AE		III = I + II
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 158,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	3 036 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	33 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 000 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	35 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	19 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64116	Indemnités de licenciement	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	280 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	496 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	122 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6415	Congés payés	5 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
642	Indemnités jury soumises cotis. sociales	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6431	Personnel pris en charge	70 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	347 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	365 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	78 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	682 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	58 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	18 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	5 000,00			0,00				0,00

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le Pour

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	<b>Pour</b> Pub	olié le Pour	TO
(1)		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID	045-284500261-2024	
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			<u> </u>	budgétaire (4)		II	d'une AE		III = I + II
6568	Autres participations	450 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	1 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	30 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	4 494 230,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 212,35	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 173,34	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	39,01	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des c	harges financières et spécifiques	11 212,35	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses réelles	4 505 442,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	193 766,72			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	101 092,98			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	101 092,98			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	294 859,70			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	39,01

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE



## III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		l'exercice (2)	1	nouvelles		(RAR N-1 + Vote)     =    +
	TOTAL	3 532 411,65	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
013	Atténuations de charges (4)	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 346 700,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
706881	Cotisations obligatoires	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706882	Cotisations additionnelles	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706883	Cotisations des organismes non affiliés	199 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706884	Produits titre gest° contrats assurances	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	455 700,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
708773	Remb. frais coût lauréat	142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	154 172,64	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	7 315,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747882	Contribut° pour personnel privé d'emploi	142 857,64	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	ttes de gestion des services	3 531 872,64	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
76	Produits financiers	39,01	0,00	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin rattachement ICNE	39,01	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	ttes réelles	3 532 411,65	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	ttes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalis publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalis publicité foncière pour les collectivités dites » surfiscalis publicités » surfiscalis » surfiscalis publicités » surfiscalis publicités » surfiscalis » surfiscalis publicités » surfiscalis » surfiscalis » surfi

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	39,01

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Berger

## IV – ANNEXES

## A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## IV – ANNEXES A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	1	1	1		!		<u> </u>

Envoyé en préfecture le 06/12/2024
Reçu en préfecture le 06/12/2024
Publié le

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte	Libellé	01
nature (1)		Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

le

### Berger Levrault

IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



### ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE IV - ANNEXES A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite) A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

## IV – ANNEXES A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

## ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)** 

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024 Reçu en préfecture le 06/12/2024

eçu en prefecture le 00/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

### Berger Levrault

## IV - ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## **B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

					Fmprunts et		rigine du contrat		-,					
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 500 000,00									
1007027	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	28/07/2010		09/12/2010	1 500 000,00	F		3,040	4,430		Т	Р		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

										Reçu en préf	ecture le 06/	12/2024	Berger
				Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat				Publié le			Berger Levrault
		Date	Date du		Tyne de		Taux	initial	[	ID: 045-284			24_54-DE
Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
				0,00									
				0,00									
				0,00									
	•	• •	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  d'émission ou date de mobilisation	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  Date de mobilisation  Date du premier rembour-sement	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  Date de mobilisation (1)  Date du premier rembour-sement  Nominal (2)  0,00	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  Date de mobilisation (1)  Date du premier remboursement  Nominal (2)  Type de taux d'intérêt (3)  0,00	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  Date de mobilisation (1)  Date du premier rembour-sement  Nominal (2)  Type de taux d'intérêt (3)  Index (4)  0,00	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  Date de mobilisation (1)  Nominal (2)  Nominal (2)  Nominal (2)  Type de taux d'intérêt (3)  Niveau de taux (5)	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  Date de mobilisation (1)  Date de mobilisation (1)  Date de mobilisation (1)  Date du premier remboursement  Nominal (2)  Nominal (2)  Type de taux d'intérêt (3)  Index (4)  Niveau de taux actuariel  O,00  O,00	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  Date de mobilisation (1)  Date de de mobilisation (1)  Date de de mobilisation (1)  Nominal (2)  Type de taux d'intérêt (3)  Index (4)  Niveau de taux actuariel  (5)  Devise	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  Date de mobilisation (1)  Nominal (2)  Nominal (2)  Nominal (2)  Nominal (3)  Nominal (4)  Nominal (4)  Niveau de taux actuariel  Taux initial  Taux dicité des rembour-sements (6)  Devise  Rombour-sements (6)	Organisme prêteur ou chef de file  Date de signature  Date de mobilisation (1)  Date de d'émission ou date de mobilisation (1)  Date du premier rembour-sement (3)  Date de taux d'intérêt (3)  Devise actuariel  Devise actuariel  Devise actuariel  Devise actuariel  Devise actuariel  Date de taux actuariel  Devise actuariel  Date de taux actuariel  Devise actuariel  Date de taux	Organisme prêteur ou chef de file Date de signature Date de mobilisation (1) Date du premier rembour-sement 0,00 Date de mobilisation (1) Date du premier rembour-sement 0,00 Date de mobilisation (1) Date du premier rembour-sement 0,00 Date du premier du premier rembour-sement 0,00 Date du premier du premier du premie

1 500 000,00

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

Total général

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				<u>ORTAR NATOR</u>			s et dettes au 01/01					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		48 249,74					27 251,47	1 177,41	0,00	39,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		48 249,74					27 251,47	1 177,41	0,00	39,01
1007027		0,00	A-1	48 249,74	0,83	F		4,430	27 251,47	1 177,41	0,00	39,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		48 249,74					27 251,47	1 177,41	0,00	39,01

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024



Publié le

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024 54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

Levrault

## IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## **B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

In	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
encadré (tunnel)	Montant en euros	48 249,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## **B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

### IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE TV B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'in	nstrument de couve				
Instruments de couverture	B. (1)	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	es depuis l'origine du contrat	Catégorie d	'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISM. ID : 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Do	ont
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

<sup>(2)</sup> La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

# CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024 Reçu en préfecture le 06/12/2024 Publié le IV — ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

## **B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

|--|

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

IV - ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
L	2182 Matériel de transport	4	29/11/2017	
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	29/11/2017	
L	2051 Concessions et droits similaires	2	25/01/2024	
L	21351 Bâtiments publics	15	25/01/2024	
L	21578 Autre matériel technique	4	25/01/2024	
L	21828 Autres matériels de transport	4	25/01/2024	
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	4	25/01/2024	
L	2183 Matériel informatique	4	25/01/2024	
L	21831 Matériel informatique scolaire	4	25/01/2024	
L	21838 Autre matériel informatique	4	25/01/2024	
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	25/01/2024	

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Berger Levrault

Publié le

Publié le ID : 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

## **PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
	PROVISIONS	SEMI-BUDGETAI	RES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00	52Mii 50502174	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024	Envoyé en préfecture Reçu en préfecture le	e 06/12/2024					
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	MorPubliélles reprises ID : 045-284500261-2	SOLD Revisult 20241205-DEL2024_54-DE	
Nature de la provision	A A	provision	В В	C = A + B	D	E = C - D	
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<sup>(3)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024	Envoyé en préfecture le 06/12/2024		
	Reçu en préfe	ecture le 06/12/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	IV LEWIGHT	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	ID : 045-2845	00261-20241205-DEL2024_54-DE	

## **B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	---	-------	---	--	--------------------------------

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

## **ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024	Envoyé en pré	fecture le 06/12/2024	
	, '	cture le 06/12/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	ID : 045-28450	0261-20241205-DEL2024_54-DE	

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

Berger Levrault

ID : 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## **ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

<sup>(2)</sup> A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

<sup>(3)</sup> A compléter depuis l'état des autres engagements données.

<sup>(4)</sup> A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 202
--

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Berger

e IV/

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

### Berger Levrault

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## **ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice				
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00				
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00				
8028	Autres engagements reçus							
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00					
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00				
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00				

<sup>(1)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

<sup>(2)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

Berger Levrault

ID : 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

## IV – ANNEXES

## **ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

## **ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 544 411,65

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	0,00

<sup>(1)</sup> Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(2)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(3)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(4)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024
Reçu en préfecture le 06/12/2024
Publié le
ID: 045-284500261-20241205-DEL2024_54-DE

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

						Montant des redevances restant à courir								
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Tota	l		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

<sup>(1)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

	Envoyé en préfecture le 06/12/2024
	Reçu en préfecture le 06/12/2024
_	Publié le
-	ID: 045-284500261-20241205-DEL2024_54-DE

## IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## **ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

								Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
			Nature des				Montant		Part inve	stissement				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III	
Marchés de part	Marchés de partenariat (1)													
	SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)														
	SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

<sup>(2)</sup> Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

<sup>(3)</sup> Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

<sup>(4)</sup> Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

<sup>(5)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

	Publié le	
	Reçu en préfecture le 06/12/2024	ere
CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024	Envoyé en préfecture le 06/12/2024	

# IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Publié le	Levrault
ID: 045-284500261-2	0241205-DEL2024_54-DE

ETAT DES RECEITES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	
Tableau réconitulatif des recettes gravées d'une effectation anéciale	

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale								
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N				
Total	0,00	0,00	0,00	0,00				

<sup>(1)</sup> Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

<sup>(2)</sup> Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

<sup>(3)</sup> Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

# Levrault

# IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice		
		TOTAL			0,00	0,00	0,00		
8017 Subventions à v	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00		
8018 Autres engagen	nents donnés				0,00	0,00	0,00		
Au profit d'	organismes publics				0,00	0,00	0,00		
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00		
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00		
Engagemen	ts liés à des opérations d'urbanis	me et d'aménagement			0,00	00,0	0,00		

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

ENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024	Envoyé en préfer	cture le 06/12/2024	
	Reçu en préfectu	re le 06/12/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	TD: 045-2845002	261-20241205-DEL2024_54-DE	

## **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de
							l'exercice
	T	OTAL			0,00	0,00	0,00
8026 Redeva	nce de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail i	mmobilier)			0,00	0,00	0,00
8027 Subven	tions à recevoir par annuités (annuités restant à	recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Eng	gagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

# IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

### SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	IN	IVESTISSEMENT (total)		-	0,00
	FC	NCTIONNEMENT (total)			35 000,00
65748	001	SUBVENTION ANNUELLE	SYND CFDT INTERCO LOIRET	Autre personne de droit privé	7 000,00
65748	002	SUBVENTION ANNUELLE	SYND CGT - COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Autre personne de droit privé	7 000,00
65748	003	SUBVENTION ANNUELLE	SYNDICAT FO	Autre personne de droit privé	7 000,00
65748	004	SUBVENTION ANNUELLE	SYNDICAT S.A.I. TERRITORIAUX CDG 45	Autre personne de droit privé	7 000,00
65748	005	SUBVENTION ANNUELLE	SYND NATIONAL DES TERRITORIAUX CFE-CGC	Autre personne de droit privé	7 000,00

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

<sup>(2)</sup> Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

<sup>(3)</sup> Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Berger Levrault

Publié le

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

# IV - ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

# **B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ORIES EMPLOIS BUDGETAIRES (3) EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES (4)					
	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
techniques							
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint -		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SDIS Emplois créés au titre de l'article L.		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		46,00	0,00	46,00	36,00	0,00	36,00
Adjoint adm	С	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint adm ppal 1ere cl	С	16,00	0,00	16,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint adm ppal 2e cl	С	8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Administrateur général	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	Α	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Attaché hors classe	А	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché ppal	А	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur gal adjoint	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur gal des services	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	В	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur ppal 1ere cl	В	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur ppal 2e cl	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur ppal	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ere cl	В	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2e cl	В	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	4,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Infirmier de soins HC	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux de cl	Α	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
normale							
Médecin HC	A	1,00	4,00	5,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	Publièle SUR EN	IPLOIS BUDGE Leviault
0.0.020 00 E 2010 (1.)	(-)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	NON TITULAIRES	1-20241205-DEL2024_54-DE
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f		57,00	4,00	61,00	47,00	0,00	47,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

IV - ANNEXES

#### ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

**B9** 

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024 54-DE

#### B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

POL: Police. POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

#### (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

- 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal. 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
- 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-10 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

# IV - ANNEXES

# ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

**B10** 

#### LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement				
Délégation de service public (3) (4)								
Détention d'une part du capital	Détention d'une part du capital							
Garantie ou cautionnement d'un emprunt								
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme								
Autres		_	_					

<sup>(1)</sup> Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

<sup>(4)</sup> Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2024	Envoyé en préfecture le 06/12/2024
	Reçu en préfecture le 06/12/2024
	D I II''

	Reçu en préfecture le 06/12/2024
IV – ANNEXES	Publié le
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	ID: 045-284500261-20241205-DEL2024_54-DE

### LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement	
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
Autres organismes de regroupement				

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DM - 2	202

Reçu en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

### IV - ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

#### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de	Nature de l'activité	TVA
			délibération	(SPIC/SPA)	(oui / non)

<sup>(1)</sup> Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Berger Levrault

Publié le

Publie le

ID : 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

# IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

### LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	

<sup>(1)</sup> Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

### CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DE Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

IV - ANNEXES **ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES** 

C1.2

## **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 27 290,48	0,00	0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	27 290,48	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	27 290,48	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

# IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 305 149,34	12 000,00	VI 12 000,00
-	rces propres externes de l'année (a)	10 289,64	0,00	0,00
10222	FCTVA	10 289,64	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation	0,00	0,00	0,00
	investissement			
13156	Attributions compensation	0,00	0,00	0,00
	investissement			
13246	Attributions compensation	0,00	0,00	0,00
	investissement			
13256	Attributions compensation	0,00	0,00	0,00
400	investissement		0.00	
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressour	rces propres internes de l'année (b)	294 859,70	12 000,00	12 000,00
(4)				
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
		40,000,00	4 000 07	4 00 0 07
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 060,02	1 226,37	1 226,37
281351 281578	Bâtiments publics Autre matériel technique	34 172,38 5 115,30	1 882,72 11,61	1 882,72
281828	Autres matériels de transport	27 433,65	5 443,94	11,61 5 443,94
281838	Autre matériel informatique	18 289,33	2 870,87	2 870,87
281848	Autres matériels de bureau et	5 915,36	564,49	564,49
201010	mobiliers	0 0 10,00	001,10	331,13
28188	Autres immo. corporelles	106,94	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations	,	,	,
31	Matières premières (et			
07	fournitures) (5)			
33	En-cours de production de biens (5)			
35	Stocks de produits (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs			
707	exercices			
49	Dépréciation des comptes de tiers			
59	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de	193 766,72	0,00	0,00
	fonctionnement			

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

### LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

# CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - DE Envoyé en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

# **V – ARRETE ET SIGNATURES** ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 21/11/2024

Présenté par Le Président (1), A Orléans, le 28/11/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil d'administration (2), réunie en session Ordinaire A Orléans, le 28/11/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'administration (2),(3).

Madame Anne DURAND-GABORIT, titulaire	
Madame Anne-Marie MOULIN, suppléante	
Madame Brigitte BARRAULT, suppléante	
Madame Catherine GAY, titulaire	
Madame Chantal AUVRAY, titulaire	
Madame Corinne MELZASSARD, titulaire	
Madame Elisabeth MANCHEC, suppléante	
Madame Florence GALZIN, Présidente	
Madame Françoise GRIVOTET, suppléante	
Madame Isabelle LANSON, suppléant	
Madame Isabelle RASTOUL, titutlaire	
Madame Jalila GABORET, suppléante	
Madame Line FLEURY, titulaire	
Madame Marie-Agnès COURROY, suppléante	
Madame Marie-Philippe LUBET, suppléante	
Madame Muriel BATAILLE, titulaire	
Madame Muriel TESSIER, titulaire	
Madame Nadia LABADIE, suppléant	
Madame Sophie HERON, suppléante	
Madame Valérie MARTIN, 2ème Vice-Présidente	

# CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - | Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024



V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Publié le ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Madame Véronique DESNOUES, titulaire	
Madame Véronique LEVY, titulaire	
Monsieur Albert FÉVRIER, 3ème Vice-Président	
Monsieur Bruno LACROIX, titulaire	
Monsieur Bruno VIVIER, suppléant	
Monsieur Christian BARRIER, suppléant	
Monsieur Christian BOURILLON, titulaire	
Monsieur Daniel THOUVENIN, suppléant	
Monsieur David DUPUIS, suppléant	
Monsieur David JACQUET, titulaire	
Monsieur Francis CAMMAL, titulaire	
Monsieur Franck DEMAUMONT, titulaire	
Monsieur Frédéric CUILLERIER, suppléant	
Monsieur Frédéric MURA, suppléant	
Monsieur Frédéric NERAUD, titulaire	
Monsieur Grégory GONET, suppléant	
Monsieur Gérard BRICHARD, titulaire	
Monsieur Gérard DUPATY, suppléant	
Monsieur Gérard LARCHERON, titulaire	
Monsieur Hervé NIEUVIARTS, titulaire	
Monsieur Hubert FOURNIER, suppléant	
Monsieur Jacques MESAS, titulaire	
Monsieur James BRUNEAU, suppléant	
Monsieur Jean-Jacques MALET, suppléant	
Monsieur Jean-Luc RIGLET, suppléant	
Monsieur Jean-Michel PELLÉ, 1er Vice-Président	
Monsieur Jean-Pierre GABELLE, titulaire	
Monsieur Joël TURPIN, titulaire	
Monsieur Marc GAUDET, suppléant	

#### CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET - L Envoyé en préfecture le 06/12/2024

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



**V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES** 

Monsieur Michel AUGER, suppléant Monsieur Noël LE GOFF, suppléant Monsieur Patrice VOISIN, suppléant Monsieur Patrick HARDOIN, titulaire Monsieur Philippe VACHER, titulaire Monsieur Romain MERCIER, suppléant Monsieur Stéphane CHOUIN, titulaire Monsieur Thibault CLOSSET, suppléant Monsieur Vincent ASSELIN, suppléant

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Orléans, le

Monsieur William RIVIERE, titulaire

<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE



### CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET

# ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président, A Orléans, le 28/11/2024 Le Président,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.

A Orléans, le 28/11/2024

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour: Contre:

Abstention:

Date de convocation : 21/11/2024

Madame Florence GALZIN, Présidente	
Monsieur Jean-Michel PELLÉ, 1er Vice-Président	
Madame Valérie MARTIN, 2ème Vice-Présidente	E 3
Monsieur Albert FÉVRIER, 3ème Vice-Président	2600
Madame Anne DURAND-GABORIT, titulaire	
Monsieur Franck DEMAUMONT, titulaire	1 cm
Madame Véronique DESNOUES, titulaire	Carries
Monsieur Gérard BRICHARD, titulaire	
Madame Muriel BATAILLE, titulaire	
Monsieur Patrick HARDOIN, titulaire	
Madame Chantal AUVRAY, titulaire	A. A. I
Madame Corinne MELZASSARD, titulaire	Regardan
Monsieur Hervé NIEUVIARTS, titulaire	1-27
	V

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

Publié le



# CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET

# ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jacques MESAS, titulaire	
Monsieur Joël TURPIN, titulaire	
Monsieur Stéphane CHOUIN, titulaire	
Monsieur William RIVIERE, titulaire	
Madame Véronique LEVY, titulaire	Atlete .
Madame Muriel TESSIER, titulaire	
Monsieur Frédéric NERAUD, titulaire	
Monsieur Francis CAMMAL, titulaire	
Monsieur Gérard LARCHERON, titulaire	
Monsieur Christian BOURILLON, titulaire	
Madame Isabelle RASTOUL, titutlaire	
Monsieur Bruno LACROIX, titulaire	
Monsieur Jean-Pierre GABELLE, titulaire	
Madame Line FLEURY, titulaire	
Monsieur David JACQUET, titulaire	
Madame Catherine GAY, titulaire	
Monsieur Philippe VACHER, titulaire	

Publié le

DIVI n 3

# CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET

ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

# **ARRETE ET SIGNATURES**

Monsieur Frédéric CUILLERIER, suppléant	
Madame Marie-Philippe LUBET, suppléante	
Monsieur Daniel THOUVENIN, suppléant	
Monsieur Hubert FOURNIER, suppléant	
Monsieur Gérard DUPATY, suppléant	. "
Madame Brigitte BARRAULT, suppléante	
Madame Anne-Marie MOULIN, suppléante	
Monsieur Christian BARRIER, suppléant	
Monsieur Marc GAUDET, suppléant	
Monsieur Jean-Luc RIGLET, suppléant	
Monsieur James BRUNEAU, suppléant	
Madame Sophie HERON, suppléante	
Monsieur Michel AUGER, suppléant	
Monsieur Patrice VOISIN, suppléant	
Monsieur David DUPUIS, suppléant	
Madame Françoise GRIVOTET, suppléante	
Monsieur Bruno VIVIER, suppléant	

Publié le



ID: 045-284500261-20241205-DEL2024\_54-DE

# **ARRETE ET SIGNATURES**

CENTRE DE GESTION - CENTRE DE GESTION DU LOIRET

Monsieur Grégory GONET, suppléant	
Monsieur Vincent ASSELIN, suppléant	
Madame Elisabeth MANCHEC, suppléante	
Monsieur Jean-Jacques MALET, suppléant	
Monsieur Noël LE GOFF, suppléant	
Monsieur Frédéric MURA, suppléant	
Monsieur Thibault CLOSSET, suppléant	
Madame Isabelle LANSON, suppléant	
Madame Marie-Agnès COURROY, suppléante	
Monsieur Romain MERCIER, suppléant	
Madame Jalila GABORET, suppléante	
Madame Nadia LABADIE, suppléant	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture	, le,	et de la publication le	
		A Orléans	s, le